

### **Présences :**

Président : Philippe CALOUX

Membres : Fabrice RENAUD, Cyril SAINTCRICQ, Serge DORAIN, Christophe CHAMPEAUD.

Assistent : Mme NADAL Marie-Laure Directrice administrative, M. Eric LESTRADE Responsable Juridique LFNA

### Postes vacants au sein du Comité de direction

Etude des propositions reçues du Président de la LFNA, en vue du vote des clubs lors de l'Assemblée Générale du 25 juin 2022 à Arsac :

Après avoir pris connaissance des éléments nécessaires à la vérification de l'éligibilité de chacune des trois personnes proposées par le Président de la LFNA, à savoir :

- M. Bernard LAGARDE (24)
- M. Bernard VAILLANT (16)
- M. Franck DARRIGUES (64)

en remplacement de M. Gérard BROUSTE, Mme Marilynne FORT et M. Maurice PORTES, démissionnaires,

la Commission confirme que l'ensemble des conditions d'éligibilité sont respectées.

MM. LAGARDE, VAILLANT et DARRIGUES peuvent valablement être proposés au vote des clubs lors de la prochaine AG de Ligue.

### Délégation de la LFNA pour les Assemblées Fédérales 2022-2023

3 Candidatures en binômes reçues pour les 3 postes de délégués LFNA :

Binôme 1 : titulaire Henri BEGA – suppléant Pascal MIREBEAU

Binôme 2 : titulaire David WAILLIEZ – suppléant Régis LATOUR

Binôme 3 : titulaire Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT – suppléant Christian LE YONDRE

Après avoir pris connaissance des dates d'envois en recommandé des candidatures des binômes précitées (celles-ci respectant le délai légal d'un mois avant la date de l'Assemblée Générale) ainsi que des documents d'identité et de licences, confirme que les conditions d'éligibilité des six candidats précités sont respectées.

Ils peuvent valablement être proposés au vote des clubs lors de la prochaine AG de Ligue.

Fin de séance à 18h25

Le Président de la Commission,  
Philippe CALOUX